

La démocratie participative, une initiative à financer

La majorité a mis en place un comité citoyen qui a pris en charge un projet de végétalisation des rues en ville. Soit. C'est bien que des citoyen.nes soient impliqué.es ainsi dans les affaires de la ville. Mais bien des villes, désormais, vont plus loin, dans le but d'une plus grande justice sociale et d'une vraie répartition de la décision démocratique !

Les principes

A Kingersheim, 13 000 habitant.es, la démocratie participative se pratique depuis 30 ans ! Pour chaque sujet, elle commence par une réunion publique la plus large possible. Elle est suivie par les inscriptions pour former un groupe de travail mélangeant les habitant.es qui y sont majoritaires, les élu.es, les expert.es. Les débats y sont encadrés pour ne pas se transformer en discussion libre : des règles ont été établies en ce sens. Il ne faut surtout pas faire de la pseudo-participation. En cela, c'est exigeant et parfois long à mettre en place avec une « ingénierie » indispensable pour intégrer tous les tenants et aboutissants : par exemple, l'âge des participant.es, les réticences liées au sentiment de manque de légitimité, le besoin de stimuler régulièrement la population...

Le levier des budgets participatifs

La ville du Lorrain, en Martinique, après avoir mis en place des comités citoyens dans plusieurs quartiers, a décidé d'aller plus loin en voyant leur efficacité. Cette année, elle a introduit un budget participatif de 20 000€ dans ses finances pour soutenir une dizaine de projets. Pour faciliter les démarches, les principes et le dossier se trouvent en ligne. Voici le principe 1 : *L'appel à projets citoyens est un outil de démocratie participative permettant aux Lorrinois.es, à partir de 16 ans de proposer un projet destiné à améliorer leur cadre de vie. Il donne l'occasion d'agir directement sur la ville tout en renforçant le lien avec les élu.es et les services municipaux. L'appel à projet citoyen est un outil qui s'inscrit dans un cadre plus global d'implication des habitant.es dans la vie locale : la participation citoyenne.*

Plus près de chez nous :

* A La Hague, selon ce même principe, plus de 58 projets ont été déposés par les habitant.es en 2021. Quatre d'entre eux ont été choisis à l'issue d'un vote début avril 2022 et seront réalisés dans les semaines qui viennent.

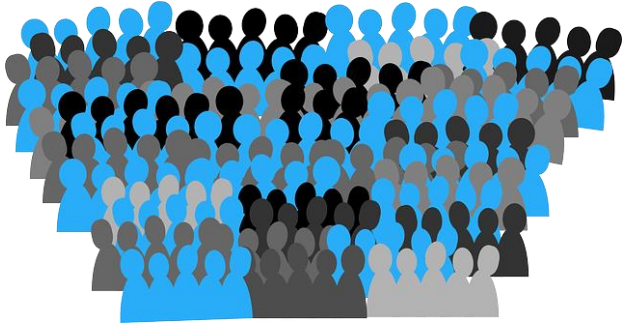
Lien pour les découvrir : https://actu.fr/normandie/la-hague_50041/proposes-par-des-habitants-quatre-superbes-projets-mis-en-oeuvre-dans-la-hague_50186610.html

* A découvrir aussi, les projets d'Avranches : <https://www.avranches.fr/budget-participatif/>

* La démarche de la ville de Caen dans le même sens : <https://jeparticipe.caen.fr/budget-participatif-presentation#>

A Bayeux, à l'heure où les citoyen.nes montrent un désintérêt croissant pour les choses politiques dans les urnes, c'est une façon de relancer la démocratie et de les inciter à s'impliquer pour éviter les dérives qui nous guettent par rapport au désaveu du vote.

BayeuxDemain souhaiterait qu'un budget participatif se glisse dans le plan d'investissement de la ville. Il pourrait représenter entre 5 et 10 % de la section d'investissement pour financer des projets issus d'une consultation citoyenne.



- Pour aller plus loin :
- * 5 exemples de démocratie participative
 - * Budgetparticipatif.com /
 - * lesbudgetsparticipatifs.com
 - * Wendy Noël. L'environnement au cœur des projets lauréats des budgets participatifs des villes. Le Monde. 27/02/2020.